



MARDI LE 6 JUIN 2023

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 6 juin 2023, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 1 359 756 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 1 142 003\$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 244 582\$.

De plus, l'excédent accumulé **non affecté**, au 31 décembre 2022 se chiffre à 1 109 049\$. Pour cette même période, l'excédent **affecté** (montant déterminé, par résolution, pour utilisation à des fins spécifiques) se situe à 572 024\$.

Au 31 décembre 2022, l'endettement total net à long terme atteignait 786 933\$.

Les principales réalisations de l'année 2022 sont :

- Génératrice
- Réserve d'eau

Daniel Plouffe, maire

